

DES ACTEURS EN LIEN ÉTROIT AVEC LA NAPPE DE BEAUCE ET SES MILIEUX ASSOCIÉS

Des milieux naturels diversifiés

Divers milieux naturels, faisant l'objet de statuts de protection au niveau départemental, régional, national ou européen, couvrent le territoire de la Beauce :

➔ **de nombreux cours d'eau et vallées associées** : Loir, Cisse, Conie, Eure, Essonne, Loing, Juine...

➔ **des marais** : Larchant, Itteville, Fontenay le Vicomte...

➔ **des étangs et des mares** : Sermaize, Combreaux...

➔ **des forêts** : Fontainebleau, Orléans, Marchenoir, Dourdan...

➔ **une faune et une flore associées à ces espaces naturels** : martin-pêcheur, renoncule, laïche...

L'état des milieux aquatiques est strictement dépendant de l'état quantitatif et qualitatif de la nappe de Beauce.

➔ Les irrigants

La terre fertile de Beauce a été très tôt vouée à l'agriculture. La surface agricole utile (SAU) représentait environ 70% de ce territoire en 2000 ; elle est exploitée principalement pour la culture de céréales mais également de betteraves, d'oléagineux, de pommes de terre, de légumes verts, d'oignons, ...

Environ 3 600 agriculteurs ont recours à l'irrigation pour faire face aux déficits pluviométriques, diversifier leurs cultures et répondre aux exigences de qualité imposées par les professionnels de l'agro-alimentaire et les consommateurs. Ces prélèvements dans la nappe de Beauce s'élevaient à 150 millions de m³ en 2000. Ils ont pu atteindre 450 millions de m³/an au plus fort de la sécheresse des années 1990.

➔ Les collectivités locales

80 millions de m³ sont en moyenne prélevés chaque année, presque exclusivement dans les eaux souterraines, pour assurer l'alimentation en eau potable d'1 million d'habitants. Le reste de la population du périmètre est alimenté par une ressource extérieure.

➔ Les industriels

Ils sont disséminés sur l'ensemble du territoire et apparaissent un peu plus nombreux en Ile-de-France. Leurs activités, très diverses - agro-alimentaire, chimie, informatique, métallurgie, papeterie, eaux minérales, etc. - sont fortement liées à l'eau. La nappe de Beauce leur fournit en moyenne chaque année de l'ordre de 20 millions de m³.

➔ Les autres acteurs

Riverains, pêcheurs, associations de protection de la nature, ... entretiennent des liens étroits avec la nappe de Beauce au travers des activités de loisirs liées à l'eau : pêche, navigation fluviale, base de loisirs, golf, jardinage, ...

LES ACTIONS ENGAGÉES

Vos contacts

La présidence de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est assurée par un élu.

➔ **Adresse** :
Syndicat de Pays Beauce
Gâtinais en Pithiverais
14-16 avenue de la République
45300 Pithiviers

Le secrétariat de la CLE est assuré temporairement par le Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la DIREN Centre.

➔ **Coordonnées**
Tél. : 02 38 49 91 31
Fax. : 02 38 49 91 29
E-mail : sema@centre.environnement.gouv.fr

Agenda

➔ **Novembre 2002 à février 2003** : élaboration de la phase diagnostic du SAGE.

➔ **2003** : finalisation du modèle mathématique de fonctionnement et de gestion de la nappe de Beauce.

La nappe de Beauce constitue une ressource en eau parmi les plus importantes en France, dont dépendent de nombreux milieux aquatiques et maintes activités humaines. Toutefois l'ampleur des prélèvements certaines années et l'existence de pollutions ont conduit à une dégradation de ce patrimoine exceptionnel et peuvent menacer à terme les usages de l'eau. L'importance de ces enjeux a poussé les acteurs locaux à se mobiliser et engager plusieurs actions.

➔ Un système de gestion volumétrique pour l'irrigation

A l'issue d'une concertation approfondie entre l'administration et la profession agricole, un dispositif provisoire de gestion des prélèvements d'eau a été mis en place en 1999, dans l'attente des prescriptions du SAGE. Un volume est attribué à chaque irrigant dans la limite d'un volume global de référence de 450 millions de m³/an. Chaque année, celui-ci fait l'objet d'une modulation en fonction du volume prélevé l'année précédente et du niveau de la nappe.

➔ Un modèle mathématique de fonctionnement et de gestion de la nappe de Beauce

Mieux comprendre le fonctionnement de la nappe de Beauce et identifier les mesures permettant de mieux la gérer, tels sont les objectifs affichés par ce modèle mathématique.

➔ Le SAGE Nappe de Beauce et Milieux Aquatiques Associés

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification institué par la loi sur l'eau de 1992. Etabli en concertation avec les différents acteurs concernés, il fixe les règles, les actions et moyens à mettre en œuvre pour gérer la ressource en eau et concilier tous ses usages.

Le SAGE est élaboré par une commission locale de l'eau (CLE) composée d'élus, d'usagers et de représentants de l'Etat. Il doit être approuvé par le Préfet après avis du comité de bassin pour devenir opposable aux décisions publiques.

Cette procédure est engagée sur la nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés. Le périmètre du SAGE, arrêté le 13 janvier 1999, s'étend sur 9500 km², intéresse 2 régions (Centre et Ile-de-France), 6 départements (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines), 681 communes et 1,4 million d'habitants. La CLE compte 68 membres et a été installée en décembre 2000.

Le SAGE est en cours d'élaboration ; la première phase d'état des lieux a été réalisée en 2002.

L'ensemble de la procédure SAGE est soutenu financièrement par les Agences de l'Eau, les DIREN et les deux Régions.

La lettre du SAGE n°1

Janvier 2003

SAGE NAPPE DE BEAUCE

PUBLICATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA NAPPE DE BEAUCE ET DES MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIÉS.

Usine Keragloss, photo prêtée par la commune de Bagneux-sur-Loing

Rédaction : Sépia Conseils, Paris (75) - Conception : www.forcemontree.com - Edition Janvier 2003 - Tirage 2000 ex. - Crédit Photos : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Seine Normandie, DIREN Centre, Direction Régionale de l'Équipement de l'Ile-de-France

UN FORMIDABLE RÉSERVOIR D'EAU SOUS LA BEAUCE

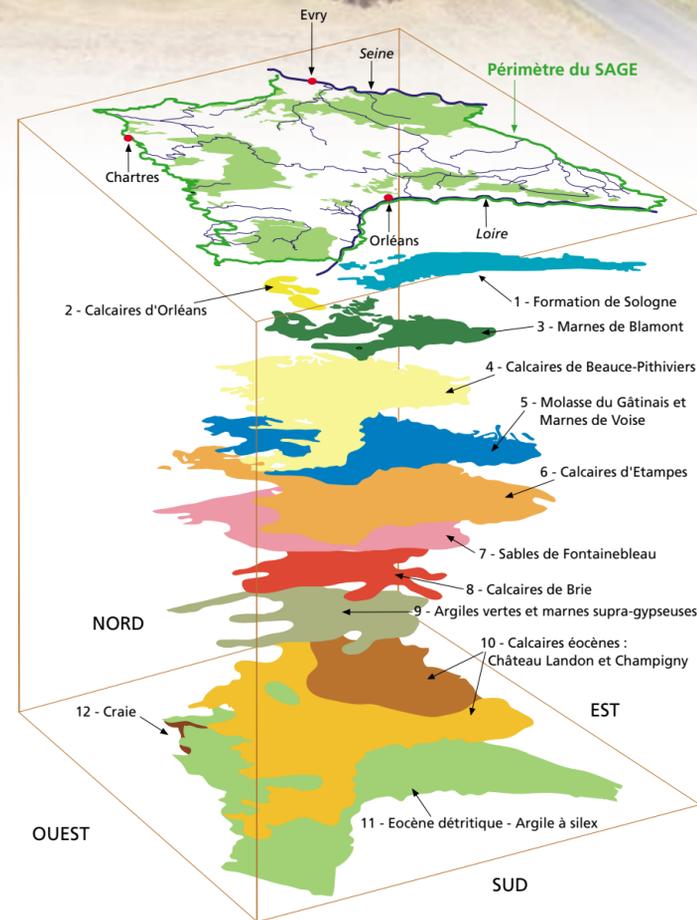
Le réservoir a une capacité de stockage estimée à 20 milliards de mètres cubes, soit 18 fois le volume du lac d'Annecy. Il se recharge par les pluies d'octobre à mars et alimente naturellement plusieurs cours d'eau : la Loire, le Loing, la Seine, l'Essonne, l'Orge, l'Eure, le Loir et la Conie.

Une partie de cette eau souterraine est par ailleurs prélevée pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation et l'industrie.

Les fluctuations du niveau de la nappe, irrégulières au cours du temps, traduisent les variations d'entrée et de sortie d'eau. Ainsi de faibles précipitations hivernales et estivales provoquent respectivement une moindre recharge de la nappe et une augmentation des prélèvements d'eau. Cette situation, observée de 1990 à 1996 a conduit à une forte baisse du niveau de la nappe, à l'assèchement de plusieurs cours d'eau et à la baisse de productivité de certains forages. A l'inverse, une forte pluviométrie hivernale et estivale conduit respectivement à une meilleure recharge de la nappe et à une baisse des prélèvements. Ce fut le cas en 2000 et 2001 où la hausse du niveau de la nappe alla jusqu'à provoquer des inondations sur quelques tronçons de cours d'eau et vallées habituellement sèches.

Du niveau de la nappe et de sa qualité dépend le bon état des milieux aquatiques (cours d'eau, marais, sources...)

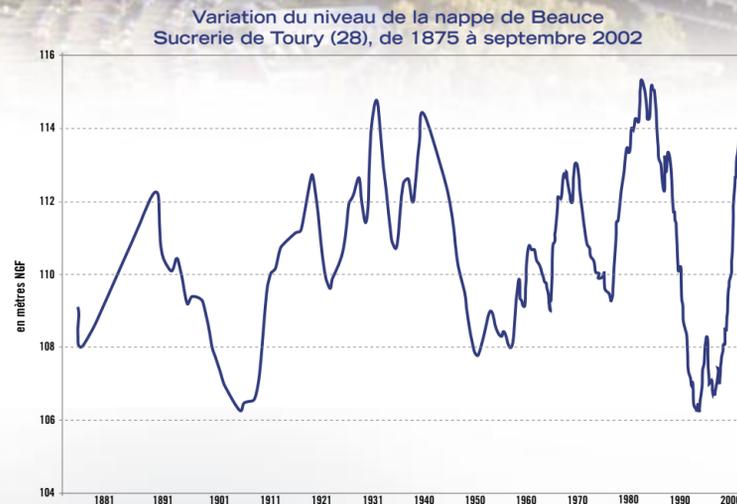
La nappe de Beauce s'étend sur près de 10 000 km² dans les régions Centre et Ile-de-France. Elle assure un lien souterrain entre plusieurs entités géographiques : Beauce, Dunois, Blésois, Orléanais, Giennois, Gâtinais, Bière, Hurepoix, ... Elle est contenue dans une succession de couches calcaires ou sableuses intercalées d'argiles ou de marnes.



Esquisse géologique de la nappe de Beauce (source BRGM, 1999)

Une ressource en eau abondante mais pas illimitée

Le niveau de la nappe de Beauce et le débit des cours d'eau fluctuent au cours du temps en fonction des changements climatiques. Ces variations sont accentuées en période sèche par les prélèvements d'eau. Lors de la sécheresse de 1990 à 1996, certains forages ont vu leur productivité baisser, les cours d'eau leur débit diminuer, parfois jusqu'au tarissement, menaçant ainsi la salubrité, l'équilibre des milieux naturels et des usages de loisirs.



Une nappe fragile à mieux protéger

Hormis dans sa partie sud couverte par la forêt d'Orléans, la nappe de Beauce se caractérise par une vulnérabilité naturelle en raison de l'absence de couches imperméables empêchant la migration de polluants du sol vers la nappe. Cette vulnérabilité est renforcée par l'existence de puits abandonnés ou utilisés pour évacuer des eaux usées. Lorsqu'elle est vulnérable, la nappe apparaît fortement polluée par les nitrates dans sa partie supérieure, et localement par les produits phytosanitaires. Cette contamination tend à s'aggraver au fil du temps. En revanche, sous la forêt d'Orléans, la nappe est indemne de pollution anthropique. Par ailleurs, des éléments indésirables, d'origine naturelle, comme l'arsenic et le sélénium, sont présents par endroits.

La qualité des cours d'eau à reconquérir

La qualité de l'eau des rivières de Beauce est à peine moyenne. Certes des améliorations sont notables pour l'ammonium et le phosphore ce qui montre que des efforts sont entrepris en matière de traitement des eaux usées notamment. Mais la qualité de l'eau vis-à-vis des nitrates est mauvaise et continue à se dégrader. Quant aux produits phytosanitaires, les données existantes ne permettent pas de dresser une carte pertinente.

Des milieux aquatiques à restaurer

Une mauvaise qualité de l'eau et une dégradation des habitats gênent, voire empêchent, le bon déroulement du cycle biologique -éclosion, croissance, reproduction- de la faune aquatique (poissons, insectes, crustacés, mollusques,...). La diversité des organismes est médiocre et les espèces sensibles à la pollution moyennement représentées.

Carte des eaux superficielles

Teneur en nitrates dans l'eau

- < 2 mg/l
- 2 à 10 mg/l
- 10 à 25 mg/l
- 25 à 50 mg/l
- > 50 mg/l

Etat des milieux aquatiques à partir de l'état des peuplements piscicoles

- Conforme
- Perturbé
- Dégradé
- Cours d'eau sujets à des assèchements

Carte des eaux souterraines

Teneur en nitrates dans l'eau

- < 2 mg/l
- 2 à 10 mg/l
- 10 à 25 mg/l
- 25 à 50 mg/l
- > 50 mg/l

